

Doc. 11171
31 janvier 2007

Un cadre européen pour la prévention des maladies chroniques – Appel à l'action lancé aux dirigeants européens

Proposition de recommandation
présentée par Mme Hurskainen et plusieurs de ses collègues

La présente proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

En dépit des modes de vie insalubres et des mauvaises habitudes alimentaires qui caractérisent notre époque, peu de mesures appropriées sont prises actuellement en réponse à l'augmentation de la prévalence des maladies chroniques et des coûts qu'elles entraînent pour les malades et les pays. Si les maladies chroniques sont présentes partout en Europe, tous les pays européens ne sont pas égaux en la matière, tant les possibilités d'accès à des traitements et à une assistance varient d'un pays à un autre. La situation présente requiert une approche paneuropéenne commune comprenant des normes minimales pour la prévention, le diagnostic et le contrôle de ces maladies, afin que les personnes qui en sont atteintes ne subissent aucune discrimination pour l'accès aux soins, pour l'accès au travail et dans leur vie quotidienne.

Le diabète est en Europe une des maladies chroniques les plus répandues et une des causes majeures de décès et de décès prématuré ainsi que de diminution de la qualité de la vie. Aujourd'hui, plus de 50 millions d'Européens sont diabétiques, ce qui représente une prévalence moyenne de 7,5 %. On estime également que 50 % des personnes atteintes du diabète n'en sont pas conscientes, ce qui les expose aux risques et aux complications coûteuses liés à un mauvais contrôle de la maladie. Dans de nombreux pays européens, le diabète de type 1 est une des maladies chroniques les plus répandues chez les enfants. Du fait de l'augmentation du surpoids et de l'obésité, en particulier chez les jeunes enfants et chez les jeunes, le diabète de type 2 est diagnostiqué chez un nombre croissant d'enfants. L'impact du diabète de type 2 sur les femmes dans leurs premières années de fécondité est aussi particulièrement préoccupant. Si aucun élément probant ne permet à ce jour d'affirmer qu'il est possible de prévenir le diabète de type 1, la prévention primaire du diabète de type 2 serait possible. Mis à part les antécédents familiaux et le vieillissement, les principaux facteurs de risque du diabète de type 2 sont l'excès de poids corporel, un mode de vie sédentaire et le tabagisme, trois facteurs sur lesquels on peut agir au moyen de mesures portant sur leurs causes sous-jacentes. Les complications de tous les types de diabète peuvent être évitées ou retardées grâce à une prise en charge de qualité.

L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté en décembre 2006 une Résolution historique reconnaissant la menace mondiale que représente l'épidémie du diabète. Dans cette résolution, elle constate que le diabète est une maladie chronique, invalidante et coûteuse, qui s'accompagne de graves complications et fait courir de graves risques aux familles. L'Assemblée générale reconnaît aussi qu'il est urgent de déployer des efforts multilatéraux pour promouvoir et améliorer la santé humaine et donner accès aux traitements et à l'éducation en matière de santé, et elle décide de faire du 14 novembre, actuelle Journée mondiale du diabète, une Journée des Nations Unies, qui sera observée tous les ans à compter de 2007.

La Fédération internationale du diabète – Région Europe a adopté en 2004 la Déclaration d'Otocec appelant les dirigeants européens à définir des politiques et des actions visant à encourager les Etats européens à garantir une prévention, un diagnostic et un contrôle adéquats du diabète. Outre les 50 millions de personnes diabétiques, on estime à 100 millions le nombre des personnes atteintes du pré-diabète, dont 50 % développeront un diabète dans les cinq années à venir.

L'Assemblée générale invite tous les Etats membres, organismes des Nations Unies concernés et autres organisations internationales, ainsi que la société civile, y compris les organisations non gouvernementales et le secteur privé, à observer la Journée mondiale du diabète de manière appropriée, afin de mieux sensibiliser le public au diabète et à ses complications, ainsi qu'à sa prévention et à son traitement, notamment au moyen de l'éducation et des médias.

Elle encourage les Etats membres à élaborer des politiques nationales de prévention et de traitement du diabète et de prise en charge des malades qui soient compatibles avec le développement durable de leurs systèmes de soins.

Il est de la plus haute importance que le Conseil de l'Europe se joigne aux efforts communs déployés contre les effets du diabète et observe de manière appropriée la Journée mondiale du diabète.

Nous, soussignés, demandons particulièrement au Conseil de l'Europe :

- de prendre des mesures immédiates afin d'élaborer une Recommandation européenne pour la prévention, le diagnostic et la prise en charge du diabète en collaboration avec l'OMS – Europe, l'Union européenne et la Fédération internationale du diabète – Région Europe ;

- d'encourager ses Etats membres à élaborer des plans nationaux contre le diabète.

Signé¹:

HURSKAINEN Sinikka, Finlande, SOC
ASPHJELL Jorodd, Norvège, SOC
Baroness HOOPER Gloria, Royaume-Uni, GDE
FLYNN Paul, Royaume-Uni, SOC
GLĂVAN Ștefan, Roumanie, ADLE
HAGBERG Michael, Suède, SOC
HANCOCK Michael, Royaume-Uni, ADLE
JOHANSSON Morgan, Suède, SOC
LINDBLAD, Göran, Suède, PPE/DC
MARQUET, Bernard, Monaco, ADLE
McCAFFERTY, Christine, Royaume-Uni, SOC
PREDA, Cezar Florin, Roumanie, PPE/DC
SOININVAARA, Osmo, Finlande, SOC
VERMOT-MANGOLD, Ruth-Gaby, Suisse, SOC
von SYDOW, Björn, Suède, SOC

¹ SOC: Groupe socialiste
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe des démocrates européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
NI: non inscrit dans un groupe